

plus élevé que ce qui aurait été possible en fermant nos frontières. Que nos exportations maintiennent ou non la part qu'elles ont toujours occupée dans la production canadienne, ou que les importations occupent ou non une part aussi importante des achats au pays, il semble clair que le commerce extérieur restera un élément fondamental de l'économie canadienne dans les années 80. Le bassin de population du Canada restera trop restreint, et sa capacité de production industrielle trop spécialisée, pour permettre de réduire sensiblement les activités de commerce extérieur sans abaisser considérablement le niveau de vie des Canadiens, c'est-à-dire leur accès à une vaste gamme de biens, de services et de techniques obtenus à un coût raisonnable.

Le commerce extérieur n'est évidemment pas une fin en soi. Nous commerçons parce que cela s'est avéré un moyen efficace d'accroître la richesse par la division internationale du travail. Si la nature du commerce mondial s'est modifiée, c'est parce que cette division internationale du travail s'est modifiée. D'autres intervenants sont apparus; il existe maintenant une variété infiniment plus grande de produits à la recherche de marchés; et il y a par-dessus tout la poussée technologique qui a entraîné une modification beaucoup plus profonde et rapide de l'avantage comparé. Ces facteurs ont accéléré un processus d'un intérêt tout particulier pour le Canada: soit la *subdivision* internationale du travail. Pays et entreprises ne se font plus la concurrence pour un marché, mais pour des segments d'un même marché. La croissance de la production des pièces et composantes destinées à être assemblées ailleurs est une autre illustration du même phénomène. Aucun pays et aucune société ne peut suivre tous les développements possibles dans un secteur—ce qui ouvre la possibilité d'une coopération grandement accrue entre d'anciens concurrents, aux niveaux national et international, ainsi que de nouvelles relations intra- et inter-industries. Ce sont là quelques-unes des possibilités les plus prometteuses qui s'offrent à l'industrie canadienne des années 80.

Les politiques économiques canadiennes ont toujours visé de hautes performances commerciales. Ces politiques ont essentiellement cherché à assurer la compétitivité des industries canadiennes des secteurs primaire, secondaire et tertiaire et à promouvoir une allocation plus efficace et productive des ressources. L'accès à l'investissement, à la technologie et au savoir-faire ainsi que la valorisation de leurs avantages pour le Canada et ses régions ont toujours été au centre des politiques industrielles canadiennes. Depuis les débuts de la Confédération, les diverses régions du Canada se sont tournées vers l'étranger pour écouler une partie importante de la production de leurs industries de ressources—produits de l'agriculture, de la pêche et de la forêt, métaux et minéraux. Une bonne partie des importants investissements d'infrastructure a été consacrée à l'aménagement des réseaux de transport, des installations portuaires et des services de manutention nécessaires, surtout dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et dans l'Ouest canadien, en vue d'acheminer ces ressources vers les marchés étrangers. Aujourd'hui, plus de la moitié du revenu agricole est générée par les exportations et plus de la moitié de la production des secteurs minier et forestier est destinée aux marchés étrangers.

De même, afin de réaliser les économies d'échelle nécessaires, les secteurs manufacturiers forts et technologiquement avancés de l'Ontario et du Québec consacrent une partie importante de leur production à l'exportation. La moitié de la pro-